



NAOⁱ 2025

IGO Solutions

08 janvier 2025

Les NAO portent notamment sur la rémunération, le temps de travail, les primes, l'égalité professionnelle Femme-Homme, la Qualité de Vie au Travail.

Après concertation des représentants du personnel UNSa Aérien SNMSAC, voici les revendications de la section pour les négociations annuelles de cette année.

- Prime de performance de 800€ annuelle
- Un jour de congé supplémentaire pour déménagement
- Augmentation des indemnités transport
- Augmentation individuelle
- Prime de nettoyage des vêtements de travail de 70€ annuel
- Augmentation des frais de fonctionnement du CSE (contrat PICARD)

Lors de ces négociations nous demanderons également :

- ✓ Un calendrier pour l'Accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (protocole sortie de grève du 21 juillet 2024)
- ✓ Négociations d'un Accord pour mise en place du télétravail
- ✓ Négociations d'un Accord sur les facilités de transport
- ✓ La mise en place d'un CETⁱⁱ dans l'entreprise

Vos représentants du personnel UNSa Aérien

unsa.aerien.igo@gmail.com

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



unsa-aerien.fr

ⁱ NAO : Négociations Annuelle Obligatoire

ⁱⁱ CET : Compte Epargne Temps

